

Bruxelles, septembre 2017

## ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE CLASSE 2017 – 2018

Chers Représentants de classe,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour le travail que vous avez fait au cours de la dernière année scolaire en tant que représentants de la classe.

Par la présente, nous aimerions vous demander, en votre qualité de représentants de classe sortants, de bien vouloir nous aider à organiser les élections des 4 nouveaux représentants de classe pour l'année scolaire 2017-2018.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de désigner un **Président de scrutin** dont la mission est:

- informer les parents de la classe que les statuts de l'APEEE stipulent qu'un parent ne peut représenter qu'une seule classe.
- **de remplir et signer le rapport officiel de l'élection en majuscules**, en listant les nouveaux représentants, complétées par le nom, l'adresse, le téléphone privé et le bureau, et l'adresse électronique de tous les représentants élus;
- **et de le glisser à la fin de la réunion soit dans la boîte en carton de l'APEEE à la porte de l'entrée du bâtiment de primaire ou** soit de l'envoyer par courriel au [secretariat.apee@woluweparents.org](mailto:secretariat.apee@woluweparents.org). Afin de recueillir l'information sur les nouveaux représentants élus de la classe, il est important que le bulletin de vote soit retourné au secrétariat de l'APEEE dès que possible.
- Remettre la liste des élèves au **représentant Info** de votre classe, afin qu'il dispose des coordonnées de tous les parents de la classe et puisse leur relayer les messages de l'APEEE pendant l'année scolaire.

Le nouveau élu **représentant Info** voudra bien ensuite:

- demander aux parents de vérifier et de mettre à jour leurs coordonnées sur la liste des élèves, y compris leur adresse e-mail
- garder la liste des élèves mis à jour et partager les modifications avec les parents de sa classe.

Nous vous demandons de rappeler à tous les parents de votre classe que tous sont invités à participer à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des parents en janvier et peuvent soumettre leur candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration de l'APEEE. Cependant, seuls les représentants de la classe, à condition qu'ils aient payé leur cotisation, auront le droit de voter lors de l'élection du Conseil d'Administration de l'APEEE.

En vous remerciant pour votre coopération, nous vous prions d'agréer, chers Représentants de classe, nos meilleures salutations.

Francesca Tudini  
Présidente de l'APEEE